

Le 16 juin 2017.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 26 juin 2017** à **20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

01. Procès-verbal de la séance du conseil communal du 29/05/2017 ;
02. Règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal – modification – approbation ;
03. Marché public – Fourniture et pose d'un préau et d'un bloc sanitaire extérieur - Approbation des conditions et du mode de passation;
04. Marché public – Désignation d'un auteur de projet pour les logements sociaux - Approbation des conditions et du mode de passation;
05. « Omal Loisirs » – statuts de l'asbl, contrat de gestion et désignation de représentants dans les organes de gestion de l'ASBL;
06. « ASBL Complexe sportif » – contrat de gestion - approbation;
07. Ecole Saint Joseph - Convention de location du hall sportif - approbation

### **Séance à huis clos**

01. Personnel enseignant : ratification de désignations ;

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

